



Action SOCIALE

Action Sociale :

Union FO Justice – le 26 Juin 2025

LA FORCE DE NOS MILITANTS : UNE VICTOIRE HISTORIQUE POUR LES PENSIONNÉS !

En plein été 2023, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) a frappé un grand coup. Par une circulaire datée du 25 juillet et publiée le 2 août, elle a décidé unilatéralement d'exclure les pensionnés de l'État du bénéfice des chèques-vacances. Une décision injuste, prise sans la moindre concertation avec le Comité Interministériel d'Action Sociale des administrations de l'État (CIAS), et communiquée dans la précipitation, en plein cœur de l'été. Une manœuvre visant sans doute à faire passer cette attaque dans l'indifférence.

► UNE MANŒUVRE VISANT À FAIRE PASSER CETTE ATTAQUE DANS L'INDIFFÉRENCE !

Mais c'était sans compter la détermination de la **Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière (FGF-FO)**, syndicat majoritaire au sein de la Fonction Publique, et de ses militants actifs et engagés de l'**Union FO Justice - Action Sociale** au sein du CIAS, des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS), et du Conseil National d'Action Sociale (CNAS), ont immédiatement réagi !

Le président du CIAS lui-même a alerté toutes les délégations syndicales pour préparer une réponse collective. La **FGF-FO** n'a pas hésité et a saisi le Ministre, dénonçant cette injustice.

ET CE N'EST PAS TOUT !!!

Conscientes que le combat pour nos droits ne se gagne pas sans résistance, les organisations syndicales, portées par la **FGF-FO**, ont engagé un recours gracieux. Ce recours co-signé par 5 des 7 organisations présentes au sein du CIAS : **FO**, FSU, CGT, Solidaires et CFE-CGC.

Malgré les réponses négatives de l'administration, notre détermination n'a pas faibli. La lutte s'est poursuivie, forte de l'unité syndicale.

Face à l'obstination de l'administration, six organisations syndicales du CIAS, ont décidé de saisir le Conseil d'État pour faire respecter le droit des pensionnés.



LA JUSTICE A TRANCHÉ !!!

Après près de deux ans d'attente, l'avis du Conseil d'État a rétabli l'évidence. **Les pensionnés de l'État retrouvent leur droit aux chèques-vacances.**

UNE VICTOIRE HISTORIQUE, UNE PREUVE ÉCLATANTE QUE LA DÉTERMINATION PEUT FAIRE PLIER L'INJUSTICE.

Ce combat exemplaire, porté par la **FGF-FO** et nos militants de l'**Union FO Justice - Action Sociale**, témoigne de notre engagement indéfectible. Nous avons montré que, face à l'adversité, la lutte collective et la ténacité paient. Nous sommes la preuve que RIEN n'est impossible quand on se bat !!!

Notre victoire ne marque pas la fin, elle nous donne la force de continuer, de défendre chaque droit, chaque pensionné, chaque agent. La **FGF-FO** et l'**Union FO Justice - Action Sociale** resteront mobilisées, parce que notre credo est clair :



ON NE LÂCHE RIEN !!!

